



« ARRÊTE-MOI CE BRUIT-LÀ ! TU NE VOIS PAS QUE ÇA PERTURBE ? » - L'ÉNONCIATION RÉPROBATRICE DANS LA SPHÈRE PUBLIQUE EN CONTEXTE CAMEROUNAIS

Bernard Mulo Farenkiaⁱ

Département de communication et langues,
Faculté des arts et sciences sociales,
Cape Breton University,
Canada

Résumé :

Cette étude porte sur un aspect du discours réprobateur en milieu francophone au Cameroun. Elle examine des stratégies pragmatiques et linguistiques utilisées pour formuler des reproches destinés à une personne inconnue dans un espace public. L'analyse est motivée par le postulat que la transgression d'une norme sociale est susceptible d'enclencher un « discours moralisateur - réprobateur » dont la réalisation s'appuie soit sur des stratégies destinées à faire perdre la face à l'allocutaire et conduisant à une violence verbale accrue ou soit sur des stratégies visant à ménager la face d'autrui et à désamorcer la situation conflictuelle. Pour ce faire, l'analyse s'est effectuée sur un corpus de données recueillies auprès de 208 répondants. Ces données ont été scrutées à la lumière des théories des faces, de la politesse et de l'impolitesse. Il ressort des analyses que divers types d'actes de langage à visée réprobatrice sont sollicités. Du point de vue de la gestion des faces, les résultats révèlent que, si dans de nombreux cas les locuteurs réprovent impoliment le comportement de leurs interlocuteurs, égratignant ainsi les faces positives et négatives de ces derniers, il y a aussi des cas où l'acte réprobateur est atténué, au moyen d'une variété de procédés, lesquels permettent d'établir un équilibre entre la réalisation de l'acte menaçant et la préservation de l'harmonie relationnelle.

Mots-clés : réprobation, discours moral, faces, (im)politesse, distance sociale, français camerounais

Abstract:

This article deals with an aspect of complaint discourse in French-speaking setting in Cameroon. It examines pragmatic and linguistic strategies used for complaining to a stranger in a public space. The analysis is motivated by the assumption that social norm violation is likely to generate a moral discourse from the interlocutor, who may either choose face-threatening strategies, thus leading to a more violent exchange, or use face-

ⁱ Correspondence: email bernard_farenkia@cbu.ca

saving strategies aimed at mitigating the conflict. The study is based on data produced by 208 respondents and these examples were analyzed within the frameworks of rapport management, politeness and impoliteness. The results indicate that different types of discourse strategies are used for making complaints. Regarding face-work, the findings show that, although several cases of rapport-challenging or intensified complaints occur in the data, some interlocutors attempt to strike a balance between complaining and preserving social harmony by softening their complaints through a wide range of devices.

Keywords: disapproval, moral discourse, face-work, (im)politeness, social distance, Cameroon French

1. Introduction

Les actes de langage en français parlé au Cameroun ont déjà fait l'objet de nombreuses études. Parmi celles-ci, nous pouvons citer trois de nos travaux consacrés aux actes menaçants pour les faces, dont le premier examine les injures à caractère ethnique ou tribal (Mulo Farenkia, 2011), le deuxième scrute l'expression du reproche dans deux situations de communication (Mulo Farenkia, 2015), tandis que le troisième analyse la formulation du reproche dans une situation de proximité sociale (Mulo Farenkia, 2022). Les deux travaux sur le reproche nous ont permis de dégager quelques stratégies consensuelles et conflictuelles mises au service de l'énonciation à visée réprobatrice en milieu camerounais. La présente étude fait suite à ces deux analyses et il sera question ici de mettre en lumière des stratégies de reproche dans une situation où les interlocuteurs ne se connaissent pas, c'est-à-dire dans une situation de distance sociale maximale, marquée par une certaine « liberté d'expression ». Cette analyse s'effectuera à la lumière des théories des faces, de la politesse et de l'impolitesse. Nous définirons, dans un premier temps, le cadre théorique de l'étude (section 2). Puis, nous présenterons notre corpus d'étude et la méthode d'analyse des données (section 3). Enfin, nous présenterons et discuterons les résultats des analyses effectuées (section 3).

2. Cadre théorique

Appréhendé sous l'angle des théories des actes de parole, de la politesse et des faces, le reproche est considéré comme une activité discursive visant à relever une action inappropriée de l'allocutaire et, par ricochet, à remettre en question la compétence sociale de celui-ci (cf. Edmonson, 1981). Faire des reproches à une personne équivaut à ignorer ses besoins ou désirs d'être apprécié ou accepté par les autres ; cela constituant pour ainsi dire une menace pour sa face positive. Par ailleurs, le reproche est une menace pour la face négative de l'allocutaire dans la mesure où cet acte oblige la personne prise en défaut à réagir verbalement et/ou non verbalement. Le reproche est un acte réactif et évaluatif, qui est réalisé, entre autres, pour émettre un jugement de valeur négatif sur une action

ou un comportement de l'interlocuteur, afin que celui-ci en éprouve de la honte et change ses manières d'agir (cf. Laforest 2002) ou offre, dans certains cas, une forme de réparation. En partant du modèle de Bousfield (2008), on peut concevoir le reproche comme une macro-stratégie d'impolitesse destinée à snober, dévaluer, ridiculiser, etc. l'action ou le comportement d'autrui. Selon Laforest et Moise (2013), le reproche fait partie des actes de condamnation, qui sont,

« nombreux et plusieurs d'entre eux sont apparentés, susceptibles d'apparaître en même temps et d'entraîner des réactions similaires, par exemple les actes tels que désapprouver, critiquer, ridiculiser, reprocher, réprimander, accuser, insulter, contredire ou défier. »ⁱⁱ

Ces actes sont répartis, d'après Laforest et Moise (2013), dans deux grandes catégories d'actes de condamnation : celle de la condamnation du faire et celle de la condamnation de l'être.

« Les actes de condamnation du faire sont les actes de langage au moyen desquels un locuteur exprime une insatisfaction à propos d'un acte ou d'un comportement d'un individu qu'il juge inadéquat, que cette personne soit présente ou absente. Les actes de condamnation de l'être sont les actes de langage au moyen desquels un locuteur exprime une insatisfaction à propos d'une caractéristique d'un individu, qu'il soit présent ou absent. » (Laforest et Moise, 2013).

Rappelons que le discours réprobateur peut être gouverné par deux types de visées ou d'enjeux relationnels. D'une part, le locuteur peut être mu par le désir de dire son mécontentement de manière directe et brutale, au risque d'agresser la face de l'interlocuteur et de porter atteinte aux rapports interpersonnels. D'autre part, le locuteur peut être mu par le souci de préservation de l'harmonie sociale en évitant de faire perdre la face à son interlocuteur. Il en résulte une gestion bien ciblée des ressources linguistiques et des stratégies pragmatiques selon qu'on vise à « préserver » ou « menacer » les faces en jeu. De manière générale, les études donnent à percevoir le reproche comme une activité communicative complexe qui charrie une triple dimension émotionnelle (expression du mécontentement), moralisante (regard évaluatif négatif) et relationnelle (construction de la relation interpersonnelle). Cette complexité est à l'œuvre dans la réalisation de l'acte de reproche. Comme des études antérieures (cf. Trosborg, 1995, Kraft et Geluykens 2002, Laforest 2002, Meinl, 2018) l'ont relevé, les locuteurs disposent d'une variété de formulations pour dire leur mécontentement. Ils peuvent énoncer leurs reproches de manière brève, c'est-à-dire à l'aide de micro-actes directs ou indirects, ou de manière complexe, moyennant des séquences de plusieurs micro-actes.

ⁱⁱ Selon Meinl (2018: 17), it is "often impossible to distinguish [complaints] from closely related speech acts such as disapproval, criticism, accusation, etc. as distinct from one another."

Parmi les nombreux travaux déjà effectués sur l'acte de reproche, on peut surtout citer ceux portant sur le français (Eggs, 2008), le français québécois (Laforest, 2002), le français camerounais (Mulo Farenkia, 2022, 2015), le français acadien (Chiasson-Albert, 2022) et le français langue seconde (Kraft & Geluykens, 2002). L'étude proposée ici se situe dans le prolongement de ces travaux et nous nous intéressons, plus particulièrement, à la manière dont les locuteurs francophones du Cameroun gèrent cette complexité du reproche et aux stratégies que ces derniers mettent en œuvre à cet effet. Pour ce faire, nous avons utilisé un corpus.

3. Méthodologie

Notre étude se fonde sur un corpus de données obtenues à partir d'un questionnaire élaboré selon le modèle du *Discourse Production Task*. Le questionnaire utilisé pour recueillir ces données comportait plusieurs situations de communication et nous avons demandé aux participants de construire de petits échanges dans ces situations de relation horizontale proche (entre amis) ou distante (entre personnes inconnues) et dans de situations asymétriques (enseignant – étudiant ; employé – employeur). La présente étude porte sur une situation d'offense dans un espace public, la salle de cinéma, et celle-ci met en scène deux clients qui ne se connaissent pas. Elle était décrite de la manière suivante :

- 1) Situation : « *Pendant que vous regardez un film au cinéma, la personne assise à côté de vous fait continuellement du bruit, en mangeant le contenu d'un sac en plastique. Construisez un dialogue entre votre interlocuteur/interlocutrice et vous.* »

Le questionnaire a été rempli par 208 répondants, dont 154 hommes et 54 femmes, âgés de 18 à 30 ans, et étudiants à l'Université de Maroua au Cameroun. Ces données ont été collectées en 2022. Les échanges recueillis comprennent, chacun, quatre tours. Le premier tour de parole est celui du locuteur (L1) qui formule un reproche, en réaction à l'offense commise par son vis-à-vis. Le deuxième tour de parole est celui du destinataire du reproche (L2), la personne à l'origine de l'offense. Le troisième tour est une continuation, répétition ou modification de l'acte de reproche (L1) et le quatrième tour est celui de la personne ayant commis l'offense (L2). Pour analyser ces données, nous avons adopté la démarche suivante. Chaque dialogue du corpus a tout d'abord été examiné individuellement afin d'en déterminer la structure et d'identifier les types d'échanges attestés (notamment : échanges consensuels, conflictuels ou mixtes). La deuxième étape était réservée à l'analyse des réalisations du reproche. La troisième phase portait sur les réactions aux reproches. Les résultats présentés ci-dessous portent sur les types d'enchaînements attestés, les formes de reproches auxquelles les locuteurs ont recours et les procédés dont ils usent pour adoucir ou durcir leurs reproches.

4. Résultats et discussion

Nous commençons par les types d'enchaînements engendrés par les actes réprobateurs (4.1). Puis, nous présenterons les formes de reproches attestées dans le corpus (4.2). Nous terminerons par l'analyse de quelques procédés utilisés par les locuteurs pour atténuer ou durcir leurs reproches (4.3).

4.1 Le reproche et sa réception dans l'interaction

Il est nécessaire de rappeler que le reproche est un acte dirigé vers une action verbale ou non verbale antérieure. C'est un acte réactif qui génère, à son tour, une réaction de l'interlocuteur, une « contre-mesure », selon Jobert (2010). L'analyse du corpus montre que les interactions produites tournent autour de la paire adjacente « *reproche – réaction au reproche* », dont la réalisation s'effectue de diverses manières. L'échange peut être minimal, c'est-à-dire constitué d'un acte initiatif (le reproche) et suivi d'un acte réactif, actualisé, le plus souvent, sous forme d'excuse. Du dépouillement du corpus, on peut retenir que les participants ont produit des dialogues constitués, pour la plupart, de quatre tours de parole : le reproche, la réaction au reproche et deux autres tours. L'analyse de la structure discursives des échanges du corpus a permis de dégager trois grandes catégories d'enchaînements. Nous les décrivons ci-dessous.

4.1.1 Les enchaînements consensuels

Il s'agit ici des enchaînements au cours desquels les destinataires répondent positivement aux reproches qui leur sont destinés ; les réactions positives produites à cet effet se manifestent par des actes d'apaisement tels que l'acceptation de la faute, la demande de pardon, l'offre d'excuse, la justification, etc. Les deux exemples ci-dessous en sont des illustrations.

Exemple 1 :

1. L1 : S'il vous plaît! Est-ce possible de faire moins de bruits?
2. L2: Oh je vous demande de m'excuser.
3. L1 : C'est pas grave! Juste moins de bruits.
4. L2 : Okay et vraiment désolée encore.

Exemple 2 :

1. L1 : S'il te plaît, tu peux cesser ce bruit ?
2. L2 : Ok, j'ai compris.
3. L1 : Tu es parmi les gens tu fais un tel bruit, ce n'est pas bien.
4. L2 : Ok pardon, je m'en excuse.

En (1), on note que le premier locuteur (L1) formule son reproche sous forme de question qui énonce, en fait, une demande de changement d'attitude (ligne 1). Le locuteur fait usage du procédé additif « *s'il vous plaît* » qui fonctionne comme un capteur

d'attention et un marqueur de politesse et du procédé substitutif, notamment la demande de changement sous forme d'énoncé interrogatif. Ces deux procédés servent à minimiser la force agressive de l'acte réprobateur. Le destinataire, L2, produit, en guise de réaction, un acte réparateur, notamment une demande de pardon (« *je vous demande de m'excuser* »), qui est précédé d'une marque de surprise (ligne 2), laquelle contribue à signaler que L2 n'était pas vraiment conscient de l'ampleur du bruit qu'il faisait. Dans sa réaction à l'excuse, L1 relativise tout d'abord la transgression décriée et la surprise de son interlocuteur (« *c'est pas grave* »), puis il fait usage d'un énoncé injonctif averbal pour réitérer sa visée communicative initiale. On observe que l'acte directif est adouci avec le procédé de minimisation « *juste* » qui sert à mettre en relief la visée perlocutoire de l'acte réprobateur, c'est-à-dire l'action qui est attendue de L2 (« *moins de bruits* ») (ligne 3). Cette stratégie rentre dans le cadre de la protection de la face de l'autre et de la préservation de l'harmonie sociale. L'interlocuteur L2 combine lui aussi deux actes, notamment « *okay* » pour accepter la mise au point de L1 et une expression de contrition (« *vraiment désolée encore* ») (ligne 4).

Il en va de même dans l'exemple (2). Le locuteur L1 énonce un reproche indirect, en utilisant une construction interrogative adoucie avec « *s'il vous plait* » (ligne 1). Le destinataire L2 utilise deux énoncés brefs, deux marques d'accord pour accepter la faute et annoncer implicitement l'intention de changer d'attitude (ligne 2). Le locuteur, L1, réitère son acte de réprobation, en utilisant, cette fois-ci, un énoncé moralisateur et désapprobateur (« *Tu es parmi les gens tu fais un tel bruit, ce n'est pas bien* ») (ligne 3). Cette répétition est un procédé de durcissement du reproche, susceptible de faire basculer l'échange dans une séquence d'enchaînements encore plus virulents. On observe que le destinataire L2 choisit plutôt un enchaînement consensuel en réagissant poliment au discours moralisateur de son vis-à-vis. L2 combine à cet effet trois actes conciliateurs : une expression d'accord (« *ok* ») avec laquelle L2 fait preuve d'humilité en acceptant l'appel à la raison lancé par L1, une demande de pardon (« *pardon* ») et une offre d'excuse (« *je m'en excuse* ») (ligne 4).

4.1.2 Les enchaînements conflictuels

Ils se caractérisent par le fait que la réaction de la personne réprimandée est de nature à exacerber le conflit engendré par l'énoncé réprobateur corrélatif à la transgression sociale. Cela se manifeste par des actes tels que les contre-attaques, expressions d'indifférence, refus d'obtempérer, etc. Ce sont, pour l'essentiel, des actes destinés à faire prévaloir les intérêts du transgresseur et à attaquer la face de l'énonciateur du reproche. Les échanges (3-5) servent à illustrer ces observations.

Exemple 3 :

1. L1 : Arrête-moi ce bruit-là!
2. L2 : Ça fait quoi?
3. L1 : Tu ne vois pas que ça perturbe?
4. L2 : Je m'en fous!

En (3), l'acte réprobateur est énoncé sous forme d'injonction de changement d'attitude (ligne 1). La réaction de L2 peut être considérée comme une demande d'information et une remise en question de l'injonction (ligne 2). Pour lever l'équivoque, L1 utilise une question rhétorique conflictuelle pour exprimer son indignation (« *tu ne vois pas que ça perturbe?* ») (ligne 3). Par cette question rhétorique, L1 s'indigne du fait que L2 puisse se comporter de cette manière dans un espace public et qu'il s'étonne que cela puisse déranger les autres. En guise de réaction à ce reproche, le locuteur L2 exprime son manque de considération pour les autres, manifeste à travers l'énoncé « *je m'en fous* » (ligne 4).

Exemple 4 :

1. L1 : Ooh la ferme s'il te plait.
2. L2 : Hum, nous sommes dans un cinéma.
3. L1 : Vous nous empêchez de suivre le film, bon Dieu.
4. L2 : Et puis quoi Monsieur?

Dans l'exemple (4), le locuteur L1 formule son reproche de manière brutale. Cet acte réprobateur comporte une interjection (« *Ooh* »), une injonction averbale (« *la ferme* »), même si L1 utilise « *s'il vous plait* ». Dans sa réaction, L2 tente de rappeler sa liberté d'action dans cet espace public (« *Hum, nous sommes dans un cinéma* ») pour rejeter l'injonction de changement d'attitude. L2 dit implicitement à son vis-à-vis que son injonction est d'autant inappropriée que la salle de cinéma n'est pas son espace à lui. La réponse de L1 est une remise en cause de cette liberté d'action assumée par L2; cette remise en cause consiste à rappeler à L2 que son comportement empêche tout de même les autres de suivre le film. Notons que cette accusation est assortie de l'interjection « *bon Dieu* », qui exprime l'impatience de L1. La réaction de L2 consiste à s'appuyer sur une question rhétorique conflictuelle (« *Et puis quoi Monsieur?* ») pour repousser l'accusation de transgression et réitérer sa liberté de faire ce qu'il veut et comme il veut.

Exemple 5 :

1. L1 : Monsieur ça c'est quel comportement ça?
2. L2 : Laissez-moi tranquille.
3. L1 : Alors dans ce cas réduisez votre bruit.
4. L2 : Je ne suis pas chez vous, ok?

Dans cet exemple, le reproche fait par L1 prend la forme d'une question rhétorique conflictuelle (ligne 1). L2 réagit par une forme de contestation de l'évaluation négative de son comportement, en demandant à son vis-à-vis de lui « *foutre la paix* » (ligne 2). On observe que L1 reformule son acte désapprobateur en demandant à son interlocuteur d'adopter une attitude qui prend en considération les intérêts des autres. Avec « *alors* », L1 dit ceci « *si tu veux qu'on ne te dérange pas, il ne faudrait pas déranger les autres personnes présentes au cinéma* ». La deuxième réaction de L2 consiste à attaquer

la face de L1, en contestant la légitimité de l'acte de réprobateur. Plus précisément, L2 rappelle à son interlocuteur qu'ils sont bel et bien dans un espace public et non chez L1. En faisant ce rappel, L2 entend signaler à L1 qu'il n'a pas le droit de lui donner un tel ordre. Le marqueur « *ok* », qui peut être glosé par « *c'est compris* », a une valeur d'insistance par rapport à ce rappel et il vise à mettre fin à cet échange conflictuel.

Nous avons aussi recensé des échanges mixtes, c'est-à-dire des enchaînements marqués par la juxtaposition de séquences conflictuelles et consensuelles.

4.1.3 Les enchaînements mixtes

La différence entre les enchaînements de cette catégorie et ceux des catégories précédentes se situe au niveau de l'orientation relationnelle des actes qui y sont réalisés. Les enchaînements mixtes comportent, de manière générale, deux phases. Dans la première phase, le destinataire du reproche peut réfuter l'acte réprobateur, en indiquant, par exemple, qu'il n'a pas l'intention de changer le comportement réprouvé. Dans la deuxième phase, la personne offensée réitère son discours moralisateur et cela amène le transgresseur à réviser sa position initiale et à produire un acte réparateur. Les exemples (6-7) en sont des illustrations.

Exemple 6 :

1. L1 : Bonjour madame. Je suis en train de visionner s'il te plait.
2. L2 : Et puis?
3. L1 : Si tu peux manger sans faire du bruit.
4. L2 : Ah. Ok. Excuse!

En (6), le locuteur L1 entame son intervention par une salutation, laquelle est suivie d'un reproche implicite, qui consiste à inviter L2 à inférer qu'on lui demande de tenir compte des autres, en faisant moins de bruits (ligne 1). Le locuteur L2 utilise une question rhétorique conflictuelle pour exprimer son indifférence par rapport au désir de L1 et indiquer, de ce fait, qu'il n'a pas l'intention de changer d'attitude (ligne 2). Dans sa deuxième intervention, L1 formule sa demande de manière explicite, en décrivant le changement souhaité en termes de possibilité (« *si tu peux* ») (ligne 3). Dans sa deuxième réaction, L2 exprime sa surprise (« *ah* »), l'intention d'adopter le changement souhaité (« *ok* ») et réalise un acte réparateur (« *excuse* »).

Exemple 7 :

1. L1 : S'il vous plait monsieur vous faites tellement de bruits avec votre nourriture.
2. L2 : Euh! J'ai acheté avec mon argent alors je dois manger.
3. L1 : Je ne refuse pas Monsieur mais essayez de faire moins de bruits car c'est gênant.
4. L2 : D'accord j'ai compris.

En (7), L1 recourt à un énoncé accusateur pour amener son interlocuteur à changer d'attitude (ligne 1). Dans sa réaction, L2 refuse d'obtempérer et insiste plutôt sur la nécessité de poursuivre l'acte décrié (« *manger* »); le refus se justifiant par fait que L2 a acheté sa nourriture avec son argent (ligne 2). Dans sa deuxième intervention, L1 ne conteste par la raison avancée par son interlocuteur (« *je ne refuse* »), ce qui représente un acte flatteur pour la face de ce dernier. Toutefois, L1 appelle son interlocuteur au bon sens en l'invitant à tenir compte des « besoins » d'autres personnes présentes dans la salle de cinéma (ligne 3). Signalons que la demande de changement d'attitude « *essayez de faire moins de bruits* » est assortie d'une justification « *c'est gênant* » qui pourrait à elle seule fonctionner comme un reproche. À la suite de cela, L2 accepte l'appel au bon sens (« *d'accord* ») et promet implicitement de changer (« *j'ai compris* ») (ligne 4).

Après avoir analysé les types d'enchaînements attestés dans le corpus, nous allons nous consacrer à la deuxième question de recherche : « *Quelles sont les formes de reproches auxquelles les locuteurs ont recours ?* »

4.2 Les formes de reproches

4.2.1 Observations générales

L'analyse de la formulation du reproche a permis de dégager plusieurs catégories d'énoncés réprobateurs qui sont employés soit solitairement (énonciation réprobatrice brève) soit dans des séquences d'énoncés (énonciation réprobatrice complexe). Le discours réprobateur bref peut être réalisé de manière directe ou indirecte, comme le montrent les deux exemples ci-dessous.

Exemple 8 :

1. L1 : Woo Madame taisez-vous!
2. L2 : Laissez-moi tranquille!
3. L1 : Vous ne savez pas qu'on est en train de regarder le film?
4. L2 : Excuse-moi mon frère.

Exemple 9 :

1. L1 : Monsieur, il y a des gens concentrés ici.
2. L2 : Mais pour moi quoi dedans?
3. L3 : Je ne parviens pas à suivre à cause de ton bruit!
4. L4 : Oh! Je ne savais pas que je dérangeais autant, désolé!

En (8), le reproche de la ligne 1 est réalisé de manière brève et directe, notamment à l'aide d'un énoncé injonctif, qui est précédé d'un marqueur d'étonnement (« *woo* »). Le reproche est repris dans le deuxième tour de parole de L1 (ligne 3) sous forme de question rhétorique conflictuelle (« *Vous ne savez pas qu'on est en train de regarder le film ?* »). Dans l'exemple (9), le reproche est réalisé de manière indirecte, notamment sous forme d'énoncé allusif à partir duquel l'interlocuteur devrait inférer que son voisin lui demande de faire moins de bruits (ligne 1). En réaction à la réponse impolie de l'interlocuteur (ligne

2), le locuteur L1 renforce son reproche avec l'acte d'accusation « *je ne parviens pas à suivre à cause de ton bruit!* ». Cette accusation peut être considérée comme un deuxième reproche ou comme un durcisseur externe du reproche. Ce n'est qu'à la suite de ce durcissement de ton que l'interlocuteur reconnaît sa faute et exprime sa contrition (ligne 4). Dans les deux exemples ci-dessus, on constate que les reproches dans chaque tour de parole sont respectivement réalisés de manière brève.

Signalons qu'il y a plusieurs exemples dans le corpus où le reproche est réalisé sous forme de macro-acte composé de plusieurs actes de langage, comme le montre l'exemple (10).

Exemple 10 :

1. L1 : Salut mademoiselle, pouvez-vous vous soucier des autres? Car le bruit de votre sac en plastique nous dérange.
2. L2 : J'ai la liberté de faire ce que je veux.
3. L3 : Je n'en disconviens pas, mais soyez donc respectueuse.
4. L4 : J'ai compris de toute façon.

L1 entame son tour de parole (ligne 1) par une salutation et puis, il utilise une demande de changement de comportement, qui fonctionne comme un reproche indirect, lequel est à son tour suivi d'un acte qui justifie l'acte précédent. Cette justification fonctionne comme un acte accompagnateur de durcissement. En réaction à l'indifférence manifestée par L2, le locuteur L1 tente de nuancer la liberté d'action évoquée par L2, en réitérant sa demande d'amendement (« *mais soyez donc respectueuse* »). Dans l'ensemble donc, le reproche est réalisé de manière élaborée. Lorsqu'un exemple comporte plusieurs formulations de reproche, nous considérons la plus explicite comme l'acte central et les autres comme des actes accompagnateurs.

4.2.2 Les stratégies de reproches

L'analyse de la formulation des reproches a permis de dégager six grandes catégories d'énoncés réprobateurs. Nous les présentons ci-dessous.

4.2.2.1 Les énoncés directifs

Le corpus compte 152 reproches réalisés sous forme d'énoncés directifs, ce qui représente 44,3% des 343 reproches relevés. Ces énoncés sont des demandes d'action, de changement du comportement réprouvé ou des incitations au changement de l'attitude répréhensible. Ces énoncés peuvent s'utiliser solitairement ou avec d'autres types d'énoncés (ex. « *Faites moins de bruit nous essayons de suivre le film* »). Parmi les formes de réalisation desdits énoncés on peut citer les énoncés avec les verbes à l'impératif (« *Mangez correctement monsieur* », « *Faites moins de bruits* »), les énoncés averbaux (ex. « *Moins de bruits* », « *La ferme!* », « *Chut* », « *Un peu de silence* », les constructions avec « *veuillez + infinitif* » (ex. « *Veuillez s'il vous plait manger noblement* »), les énoncés performatifs explicites (ex. « *Je vous demande de faire moins de bruit. Je veux visionner* »), les

énoncés performatifs avec verbes semi-auxiliaires (ex. « *Je voudrais vous demander si vous pourriez faire doucement* »), les énoncés sous forme de questions sur la capacité de l'interlocuteur ou sur la possibilité (ex. « *S'il te plait, tu peux cesser ce bruit ?* » ; « *S'il vous plait monsieur pouvez faire moins de bruits ?* »).

4.2.2 Les énoncés accusateurs

Les énoncés accusateurs comptent au total 131 occurrences sur les 343 inventoriés, représentant ainsi 38,2%. Ils sont utilisés pour décrire l'offense tout en relevant la responsabilité de l'interlocuteur. L'accusation est faite dans le but d'amener l'offenseur à en prendre acte et à changer de comportement. Dans certains cas, l'accent est mis sur les conséquences de l'offense en question, notamment le bruit et son caractère dérangeant. Certains énoncés accusateurs suivent la structure « tu/vous faites du bruit... » (ex. « *Je dis que vous faites du bruit avec votre plastique* »), « tu me/nous + GV (avec verbe à connotation négative » (ex. « *Tu nous distrais avec ce bruit* », « *Monsieur c'est que vous me gênez avec votre bruit* », « *Ça m'empêche de bien suivre le film* ») et d'autres contiennent la conjonction « à cause de » (ex. « *Je ne parviens pas à suivre à cause de vous.* »). Le contenu lexical des énoncés accusateurs se caractérise par l'emploi des verbes et locutions verbales à connotation négative, lesquels permettent de décrire l'acte dérangeant. On peut citer : *distraindre, faire mal, empêcher de, avoir de la peine à (écouter), agacer, tourmenter, gêner, déranger, perturber, déconcentrer, indisposer, mettre mal à l'aise, importuner*, etc. A cela s'ajoutent des adjectifs à connotation négative tels que *déconcentré, perturbé, assourdissant, étouffé, etc.*, qui sont renforcés par des adverbes tels que *trop, vraiment, aussi, franchement*, etc.

4.2.2.3 Les énoncés interrogatifs

Le corpus compte 36 énoncés interrogatifs. Cet emploi représente 10,5% de tous les reproches recensés. En employant ces énoncés, le locuteur n'attend pas une justification de la part de l'interlocuteur. Il exprime, plutôt, son exaspération par rapport au comportement inapproprié de l'allocutaire. Ce sont, pour la plupart, des questions rhétoriques conflictuelles face auxquelles l'accusé « ne peut qu'avancer des excuses pour réparer sa transgression » (Eggs, 2010). Parmi la panoplie des formes linguistiques mises au service des questions rhétoriques se trouvent des énoncés qui sont devenus des formes génériques de reproche en français camerounais. Il s'agit des constructions du type « tu/vous ne X pas que » (ex. « *Vous ne savez pas qu'on est en train de regarder le film ?* », « *Mais tu ne constates pas que tu fais trop de bruit ?* », « *Tu ne vois pas que ça perturbe ?*»), des constructions avec *comment* (ex. « *C'est comment avec vous madame ?* », « *Tu es même comment ?* »), des structures du type *c'est quoi ça/ce GN, ça c'est quoi (ça), C'est quell/quelle GN ça* (ex. « *Monsieur ça c'est quel comportement ça ?* », « *Sister, mais c'est quoi ce bavardage avec la bouche pleine ?* », « *C'est même quoi-ça ?* », « *C'est quelle manière ça ?* »). À cela s'ajoutent des énoncés tels que « *toi tu tchop seulement dans mes oreilles ?* », « *Tu te prends pour qui là ?* », « *Madame vous êtes normale ?* »

4.2.2.4 Les énoncés moralisateurs

Les reproches de cette catégorie sont au nombre de 16, dans le corpus d'étude, ce qui représente 4,7% de tous les reproches. Ces actes de moralisation et de recommandation morale sont réalisés de manière directe, notamment sous forme de réprimande (ex. « *Tu ne devrais pas manger dans la foule* », « *Ce n'est pas bien de faire ça en public* ») ou de manière indirecte, sous forme d'allusion au comportement offensant (ex. « *sache que tu n'es pas seul* », « *C'est un cinéma et non un restaurant* », « *Mais manger n'est pas synonyme de faire du bruit Monsieur.* »).

4.2.2.5 Les énoncés injurieux ou exclamatifs vexatoires

Ils sont au nombre de 5 (1.4%). Les locuteurs les utilisent pour effectuer une qualification péjorative du comportement de l'interlocuteur. Cette forme de mise à distance vise à blesser l'amour propre de l'allocutaire et de l'inciter à changer d'attitude. En voici quelques exemples du corpus : « *Villageois !* », « *Madame quel mépris !* », « *Quelle sauvagerie !* »

2.2.2.6 Les énoncés désapprobateurs et dépréciatifs

Le corpus compte trois actes désapprobateurs destinés à faire part de la perception négative du comportement affiché par l'interlocuteur (ex. « *C'est irresponsable* », « *C'est pas bien* », « *C'est pas gentil de votre part* »). La visée communicative semble double : amener l'allocutaire à avoir honte de son attitude et l'inciter à inférer qu'un changement positif est attendu.

Il ressort donc des analyses effectuées que l'acte de reproche se réalise de différentes manières dans le corpus d'étude. Nous avons aussi vu que les actes de langage mis au service de l'énonciation réprobatrice peuvent s'utiliser seuls ou au sein d'une séquence de plusieurs actes illocutoires. Il faudrait rappeler que le fait de relever la transgression d'une norme sociale dans l'espace public constitue déjà une activité discursive à haut risque pour les interlocuteurs. D'où la nécessité pour les locuteurs d'adoucir leurs reproches afin de faire passer leur message et de préserver les faces en jeu. Nous avons donc voulu savoir si les locuteurs tiennent compte de cet aspect relationnel ou s'ils visent plutôt à faire perdre la face à leurs interlocuteurs et quels types de procédés ils mettent en œuvre dans les deux cas de figure. Pour répondre à cette préoccupation, nous avons analysé les modificateurs pragmatiques, c'est-à-dire les adoucisseurs et durcisseurs, identifiés dans le corpus.

4.3 Les modificateurs pragmatiques

Nous commençons par les adoucisseurs.

4.3.1 Les adoucisseurs

Plusieurs typologies d'adoucisateurs ont été proposées dans les études antérieures. Dans la classification de Kerbrat-Orecchioni (2005 : 211-214), on distingue les procédés substitutifs des procédés accompagnateurs ou additifs. Alors que les procédés

substitutifs consistent à remplacer une structure énonciative par une autre (par exemple, une formulation indirecte du reproche), les procédés additifs se greffent à l'acte central (il s'agit par exemple des formules de politesse, des énoncés préliminaires, réparateurs, des amadoueurs et éléments de minimisation, etc.). D'après la classification de Riou (2013 : 104 – 121), l'opération d'adoucissement s'appuie sur des procédés consistant à « annoncer, réparer, désarmer, minimiser, remplacer, modaliser l'acte menaçant », « donner des indices », « amadouer l'interlocuteur », « modaliser son discours », « utiliser des distanciateurs ». Ces outils sont répartis, selon Trosborg (1995), dans deux catégories, selon qu'ils se trouvent au sein des actes centraux, c'est-à-dire au cœur des reproches au sens strict (procédés internes) ou sont utilisés avant et/ou après les actes de reproches (procédés externes). Autrement dit, la modification peut être interne ou externe. Comme on peut le constater, les critères utilisés varient d'une classification à l'autre.

Dans la suite de cette analyse, nous nous inspirerons de la typologie de Riou (2010), parce qu'elle représente, à notre avis, celle qui permet de mettre en lumière des types d'opérations d'atténuation et d'inventorier les outils mis en œuvre pour les réaliser. Parmi les adoucisseurs utilisés pour minimiser l'impact du reproche sur les faces de l'allocataire, on retrouve les éléments de minimisation qui servent à réduire le coût de l'action demandée pour l'interlocuteur ou lui signifier que le coût pour l'action souhaitée sera minimal. On peut citer les termes tels que « *un peu (de)* » (ex. « *Monsieur permettez-moi **un peu** de suivre ce qui se passe à l'écran* », « *s'il vous plaît **un peu de** silence pardon* »), « *essayer de* » (ex. « *essayez de faire moins de bruits* ». Certains minimisateurs visent à réduire le degré de l'impact de la transgression (ex. « *C'est juste que je n'arrive pas à regarder le film à cause de votre bruit* », « *c'est **juste** pour vous dire que vous me déconcentrez* »). À cela s'ajoutent des techniques d'évitement qui se manifestent dans le choix des verbes (« *S'il vous plaît, pourriez-vous **diminuer** le bruit ?* ») ou des combinaisons de plusieurs éléments de minimisation (ex. « *Vous pouvez nous excuser **juste pour une minute** ?* »).

Pour désamorcer la menace que représente le reproche sur la face de l'interlocuteur, les locuteurs font usage des réducteurs de l'imposition tels que « *si possible* » (ex. « *Taisez-vous, **si possible*** »); des formules introductives qui servent à minimiser l'invasion territoriale ou le coût de l'action demandé (ex. « *Excusez-moi de vous dire* », « *je vous prie de* », « *permettez-moi de* » : « *Monsieur permettez-moi un peu de suivre ce qui se passe à l'écran* »), des actes réparateurs comme les excuses, dont le rôle est d'anticiper une réaction négative possible de la part du destinataire (ex. « *Monsieur **désolé** mais vous faites du bruit* ») et les justifications, dont la fonction est d'indiquer que l'action souhaitée en remplacement de l'attitude réprochée est bénéfique pour le locuteur ou un groupe (« *Je suis en train de suivre le film-là.* »).

Les adoucisseurs qui servent à modaliser les reproches sont, entre autres, les marqueurs de politesse tels que « *s'il vous plaît* », « *pardon* », « *je vous en prie* », lesquels sont mise en œuvre pour adoucir les reproches réalisés sous forme de demandes de changement d'attitude (ex. « *Faites moins de bruits **s'il vous plaît*** », « *Je vous en prie, laissez-nous regarder le film* », « *Pardon, il faut manger doucement, parce que ça fait mal* »), les

désactualisateurs temporels et modaux, notamment l'imparfait de politesse (ex. « *Je disais que vous faites trop de bruit avec ce plastique* »), le conditionnel (ex. « *Pourriez-vous faire moins de bruits ?* ») et les formules introductives telles que: « *je me demande si* » (ex. « *Je me demande si vous pouvez faire moins de bruit* »), « *je voudrais demander si* » (ex. « *Je voudrais demander si vous pourriez faire doucement ?* »).

Certains adoucisseurs sont utilisés pour amadouer l'interlocuteur. Parmi les procédés amadoueurs attestés, nous avons le « vouvoiement » et les formes nominales d'adresse, notamment les honorifiques « *monsieur* », « *madame* », les termes de parenté « *mon frère* », « *sister* », « *bro* », les termes affectifs et hypocoristiques « *mon cher* » (ex. « *Mon cher mange doucement* »), « *ma chère* », « *mon type* », « *la go* », qui fonctionnent comme des marqueurs de rapprochement.

Mentionnons aussi des marques d'inclusion de l'interlocuteur, par exemple le pronom de la première personne du pluriel « *nous* », tel qu'illustré dans le reproche suivant : « *Alors ne faites pas de bruit et regardons* ». Dans cet exemple, le locuteur demande au destinataire de changer d'attitude afin que les deux puissent regarder le film en question. En incluant l'autre dans l'activité de visionnage, par l'emploi du verbe « regarder » à la première personne du pluriel, le locuteur tente d'atténuer l'effet d'imposition de la demande et remplacer la connotation réprobatrice de l'énoncé par une connotation suggestive.

Certains locuteurs adoucissent leurs reproches moyennant des salutations (associées aux formes nominales d'adresse) destinées à ouvrir poliment l'interaction (« *Bonjour monsieur* », « *salut ma chère* », « *Salut mademoiselle, pouvez-vous vous soucier des autres ?* »), des vœux (ex. « *Bonjour monsieur et bon appétit. [...] je voudrais vous demander si vous pourriez faire doucement.* »), des capteurs d'attention ou phatèmes « *S'il vous plait* », « *pardon* », « *Monsieur s'il vous plait* ») et préfaces / annonces du reproche (« *vous suivez ce qui se passe à l'écran ?* », « *Est-ce que vous suivez même le film ?* »).

D'autres procédés adoucisseurs consistent à réaliser l'acte menaçant de manière indirecte. Citons à ce propos, la technique consistant à donner des indices, c'est-à-dire la réalisation du reproche par l'emploi d'énoncés allusifs (« *Monsieur il y a des gens concentrés ici* », « *Bonjour monsieur. Désolé, j'ai de la peine à écouter/suivre le film* »), le recours aux formules suggestives qui visent à proposer une action alternative à l'allocutaire (« *Bah tu peux aller manger dehors s'il te plait* », « *Tu peux manger sans faire de bruit* », « *Monsieur s'il vous plait il serait mieux que vous fassiez moins de bruit* »), la réalisation du reproche par l'emploi d'énoncés interrogatifs, lesquels sont destinés à formuler des questions sur une condition de réussite portant sur la possibilité ou la capacité (« *Bonjour Madame, est-ce possible de faire moins de bruit, je vous en prie ?* », « *Pardon peux-tu faire moins de bruits ?* ») Un autre procédé d'adoucissement abondamment utilisé dans le corpus c'est la « technique d'esquive », laquelle se manifeste par l'emploi de termes généralisants visant à rendre le discours réprobateur vague. Divers éléments lexicaux sont sollicités pour matérialiser cette stratégie d'atténuation, comme le montrent les exemples ci-dessous.

- 11) Respectez les **gens**.
- 12) Monsieur il y a des **gens** concentrés ici.
- 13) Je vous en prie laissez-**nous** regarder le film.
- 14) **On** veut suivre le film.
- 15) Mais respecte quand même **ton entourage**.
- 16) Salut mademoiselle, pouvez-vous vous souciez des **autres** ?

En (11-12), les locuteurs utilisent le terme « *gens* » afin d'éviter de personnaliser la source du reproche. Les locuteurs, dans ces deux exemples, se positionnent plus comme des porte-paroles d'un groupe. Cette stratégie de préservation de la face de l'énonciateur est choisie dans l'optique de désamorcer une éventuelle réaction négative de l'interlocuteur. En (13), le pronom « *nous* » a pour effet d'adoucir le reproche réalisé sous forme d'injonction. En (14), le « *on* » adoucit l'impact de l'acte menaçant dans la mesure où il renvoie à tout le monde et laisse, par conséquent, un flou autour de la véritable source de l'acte réprobateur. Il a pour effet de protéger les faces en jeu. En (15), le terme « *ton entourage* » est employé pour parler d'une catégorie indéterminée de personnes qui sont assises près de l'interlocuteur, produisant ainsi un certain flou. En généralisant le reproche, il préserve les faces en jeu. Il en va de même avec (16), où le terme « *autres* » a une fonction généralisante et adoucissante.

Les analyses montrent que d'autres énonciateurs durcissent leurs reproches, recourant à cet effet à plusieurs types de durcisseurs.

4.3.2 Les durcisseurs

Le premier procédé de durcissement attesté dans le corpus consiste à cumuler ou répéter des reproches. On relève une forte tendance à la combinaison d'un énoncé directif (une demande de changement d'attitude) avec des questions rhétoriques conflictuelles, des justifications ou des accusations tel qu'illustré dans les exemples suivants :

- 17) Woo Madame, taisez-vous ? [...] Vous ne voyez pas qu'on est entrain de regarder le film ?
- 18) Arrête-moi ce bruit-là ! [...] Tu ne vois pas que ça perturbe ?
- 19) Pardon tu peux arrêter avec tes bruits-là ? [...] Ça dérange.
- 20) Ooh la ferme s'il te plait ! [...] Vous nous empêchez de suivre le film bon Dieu.
- 21) Vous faites du bruit et je ne parviens pas à suivre bien le film-là.

Un autre type de procédé durcisseur récurrent dans les exemples est celui qui consiste à utiliser des formulations injonctives non adoucies, c'est-à-dire des formulations brutales, lesquelles véhiculent des ordres (ex. « *Arrête-moi ce bruit-là* »).

Le corpus regorge de nombreux procédés lexicaux durcisseurs, notamment des adjectifs, adverbess et verbes à valeur péjorative. Plusieurs verbes et locutions verbales sont utilisés pour décrire le comportement répréhensible de l'interlocuteur et/ou les effets néfastes dudit comportement sur le locuteur. On peut citer: « *perturber, gêner, déranger,*

indisposer, déconcentrer, empêcher de, mettre mal à l'aise ». Parmi les adjectifs recensés, on peut citer « *assourdissant, irresponsable, déconcentré, gêné* », etc. Ils portent aussi bien sur le bruit, l'attitude de l'interlocuteur que sur l'impact du bruit sur le locuteur. Les adverbes « *trop de* » (ex. « *vous faites trop de bruit* ») et « *vraiment* » (ex. « *Ça nous dérange vraiment* ») sont utilisés pour augmenter l'impact de l'acte menaçant, puisqu'ils visent à relever la gravité de l'inconfort du bruit produit par l'interlocuteur. La visée ultime d'un tel procédé est d'amener l'allocutaire à mettre fin au comportement transgressif.

Signalons aussi l'emploi des marqueurs d'impatience et de distance (ex. « *Arrête-moi ce bruit-là* », « *Il faut un peu arrêter ta chose-là* »). Le marqueur discursif « *là* » sert à relever une certaine distance du locuteur par rapport à l'acte décrié et à exprimer une évaluation négative de l'attitude d'autrui. Le marqueur « *là* » sert aussi à mettre l'emphase sur l'acte transgressif. Dans ce cas, il s'adjoint aux verbes à connotation négative tels que « *déranger* », « *indisposer* », « *déconcentrer* » (ex. « *Tu nous déranges-là* »). Le « *tutoiement* » peut aussi être considéré comme un procédé durcisseur. S'il est ordinairement admis que le « *vouvoiement* » ou le « *vous-de-politesse* » est l'adresse pronominale appropriée entre des personnes qui ne se connaissent pas, on pourrait interpréter le recours au « *tu* », dans cette situation caractérisée par la distance sociale, comme assimilable au mépris de cette règle de politesse. Cette valeur négative du « *tu* » découle aussi de son emploi dans un acte de reproche. Le tutoiement revêt ici donc une valeur de désapprobation, de désaccord et de distanciation (ex. « *Tu nous déranges-là* »). En d'autres termes : la désapprobation de l'attitude de l'allocutaire conduit au mépris de toute forme de considération à son égard.

Dans certains énoncés accusateurs, les adjectifs possessifs « *ton/ta* » et « *votre* » sont utilisés pour mettre en relief l'allocutaire comme source de la transgression (ex. « *Je ne parviens pas à suivre à cause de ton bruit.* »). Cet emploi est aussi attesté dans les énoncés injonctifs, comme le montre l'exemple suivant : « *Il faut un peu calmer avec ta chose-là.* ». Il faudrait souligner que la valeur de distanciation du possessif « *ta* », dans cet exemple, est renforcée par le terme à valeur négative « *chose-là* », qui renvoie au comportement inapproprié de l'interlocuteur. Mentionnons aussi le rôle du marqueur « *là* » qui constitue une forme de mise à distance dudit comportement.

On retrouve, dans certains énoncés directifs, des adverbes tels que « *correctement, noblement, sainement* » (ex. « *Veillez s'il vous plait mangez noblement.* », « *Mangez sainement s'il vous plait* », « *Mangez correctement monsieur* »), qui accompagnent, comme on peut le constater, le verbe « *manger* ». Ces adverbes fonctionnent comme des procédés durcisseurs. Même s'ils sont utilisés dans des appels aux changements, ces adverbes revêtent une dimension offensante pour la face des personnes envers qui ces demandes sont destinées. Par ces adverbes, en effet, les locuteurs dénoncent un comportement répréhensible, celui non conforme aux normes sociales et interactionnelles dans l'espace public et ils décrivent ou prescrivent un comportement social souhaité. Ces adverbes représentent, pour ainsi dire, un regard évaluatif sur la manière de manger et sur le bruit qui en résulte.

D'autres types d'adverbes sont utilisés pour durcir l'acte de reproche. C'est le cas de « *seulement* » dans les questions rhétoriques conflictuelles tel que montré dans l'exemple ci-dessous.

Exemple 22 :

1. L1: I say hein la go toi tu tchop seulement dans mes oreilles ?ⁱⁱⁱ
2. L2 : Ekié, qui t'a branché?

Par l'emploi de l'énoncé interrogatif « *tu tchop (manges) seulement dans mes oreilles ?* », L1 décrie un comportement asocial affiché par son interlocuteur, à savoir « *manger bruyamment* ». Ce choix énonciatif contribue, de ce fait, à dévaloriser L2. Un autre procédé de durcissement de l'acte de reproche consiste à relever le contraste entre le désir du locuteur et l'attitude de son interlocuteur. C'est ce que montre l'échange (23), où L1 contraste son désir de savourer le film et le bruit produit par L2, relevant ainsi la volonté de ce dernier de nuire au bonheur du plaignant.

Exemple 23 :

1. L1: Je veux ya mo le film^{iv} et toi tu fais du bruit.
2. L2 : Aaah laisse ça. Va regarder le film-là chez toi.

Nous avons aussi relevé des cas où le stéréotype de genre est employé comme procédé durcisseur. L'exemple ci-dessous en est une illustration. La manière de manger de l'interlocutrice est présentée comme non-conforme à une certaine représentation sociale des comportements des femmes en public.

Exemple 24 :

1. L1 : Mais madame vous me faites mal, **mangez comme une femme.**
2. L2 : S'il vous plaît monsieur, si vous ne voulez pas de bruit, vous dégagez.
3. L1 : Madame c'est pas une querelle, je vous demande d'être calme seulement.
4. L2 : Ok, j'ai compris, fallait dire à ma bouche.

Dans l'ensemble, on note que les locuteurs disposent d'un large inventaire de procédés pour adoucir ou durcir leurs reproches. Nous avons noté, dans plusieurs exemples la combinaison de procédés adoucisseurs et durcisseurs dans un même énoncé. Il s'agit, dans ce cas, d'un choix permettant de concilier deux visées, apparemment contradictoires : réprouber l'attitude de l'autre tout en préservant l'harmonie sociale. En voici un exemple : « *Excusez-moi Madame! Vous êtes dans un lieu public, mais comportez-vous!* ».

ⁱⁱⁱ Lire : « *Je dis hein la go [la fille] toi tu manges seulement dans mes oreilles ?* »

^{iv} Comprendre: « *Je veux savourer le film* ».

5. Conclusion

Cette étude avait pour objectif de décrire les stratégies discursives et linguistiques utilisées par les locuteurs francophones du Cameroun dans l'énonciation de l'acte réprobateur envers des personnes inconnues. L'analyse s'est basée sur un corpus de données recueillies auprès de 208 répondants et ces données ont été exploitées à la lumière des théories des faces, de la politesse et de l'impolitesse. Les résultats montrent que plusieurs types de stratégies pragmatiques à valeur de réprobation sont mises en oeuvre : des actes directifs, accusateurs, moralisateurs, désapprouvateurs, interrogatifs, etc. Du point de vue de la gestion des faces, il ressort des analyses que, si dans de nombreux cas les locuteurs prennent une certaine distance par rapport au comportement de leurs interlocuteurs, menaçant par la même occasion les faces positives et négatives de ces derniers, il y a aussi des cas où l'acte réprobateur est atténué, au moyen d'une variété de procédés, permettant ainsi d'établir un équilibre entre l'acte menaçant et la préservation de l'harmonie relationnelle. Comme l'étude a surtout porté sur l'énonciation de la réprobation, il serait intéressant de se pencher, dans une perspective interactionnelle, sur les types de réactions aux reproches et leurs modes de réalisation. Une telle analyse permettrait de mettre en lumière le rapport entre les modes de réalisation des énoncés réprobateurs et les types d'enchaînements choisis par les destinataires.

Conflict of Interest Statement

L'auteur déclare n'avoir aucun conflit d'intérêt en relation avec cet article.

About the Author(s)

Bernard Mulo Farenkia est professeur titulaire de français et de linguistique à Cape Breton University au Canada. Il est l'auteur de plusieurs articles et ouvrages consacrés à la didactique et la pragmatique du français et de l'allemand, l'analyse du discours, la pragmatique interculturelle et postcoloniale, ainsi qu'aux pratiques de la politesse dans l'espace francophone.

Références

- Bousfield, Derek (2008): "Impoliteness in the struggle for power." In: Bousfield, D. & Locher, M. (éds.), *Impoliteness in language*. De Gruyter Mouton, p. 127-153. Retrieved from <http://dx.doi.org/10.1017/S0047404509990674>
- Chiasson-Albert, Natalie (2022): *Actes de langage menaçants, atteintes aux faces et montée en tension chez des locuteurs natifs de français acadien lors de réunions d'un conseil municipal*. Thèse de doctorat, University of Moncton.
- Edmondson, Willis. (1981): "On saying you're sorry". In Florian Coulmas (ed). *Conversational routine. Explorations in standardized communication situations and*

- prepatterned speech*. The Hague. Mouton, p. 273-88.
<https://doi.org/10.1515/9783110809145>
- Eggs, Ekkehard (2008) : « Le Pathos dans le discours - exclamation, reproche, ironie ». In: M. Rinn (éd.), *Emotions et Discours. L'usage des passions dans la langue*, Rennes: Presses Universitaires de Rennes, p. 291-320. Retrieved from <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/265>
- Jobert, Manuel (2010) : « L'impolitesse linguistique : vers un nouveau paradigme de recherche ? ». *Lexis* [Online], HS 2 | 2010, Online since 06 September 2010, connection on 22 July 2024. URL: <http://journals.openedition.org/lexis/777>; DOI: <https://doi.org/10.4000/lexis.777>. Consulté le 02 juin 2024.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2005) : *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*. Paris: Armand Colin. Retrieved from <https://www.dunod.com/lettres-et-arts/actes-langage-dans-discours-theorie-et-fonctionnement-0>
- Kraft, Bettina & Geluykens, Ronald (2002): "Complaining in French L1 and L2. A cross-linguistic investigation". In: Foster-Cohen, Susan, Tanja Ruthenberg et Marie Louise, Poschen (dir.), *EUROSLA Yearbook 2*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, p. 227-242. Retrieved from https://benjamins.com/catalog/eurosla.2?srsId=AfmBOorKrDK2jK_y5OVZGG2_HCZmKjvYSZHE5HHHnAXNCu--xeAtt3A13
- Laforest Marty et Moïse, Claudine (2013) : « Entre reproche et insulte, comment définir les actes de condamnation ? ». In : Béatrice Fracchiolla, Claudine Moïse, Christina Romain et Nathalie Auger (eds.), *Violences verbales. Analyses, enjeux et perspectives*, Presses universitaires de Rennes, p. 85-105, 2013. <https://journals.openedition.org/sejed/8157>
- Laforest, M. (2002): "Scenes of family life. Complaining in everyday conversation". *Journal of Pragmatics*, 34(10-11), 1595-1620. Retrieved from <https://psycnet.apa.org/record/2002-04123-010>
- Meinl, Marja Ebba (2010): *Electronic Complaints: An Empirical Study on British English and German Complaints on eBay*. PhD. Thesis. University of Bonn. Retrieved from <https://bonndoc.ulb.uni-bonn.de/xmlui/handle/20.500.11811/4248>
- Mulo Farenkia, Bernard (2022): "Complaint strategies and formulas in Cameroon French". *European Journal of Literature, Language and Linguistics Studies*, Vol 5(4), 20-41. <http://dx.doi.org/10.46827/ejll.v5i4.316>
- Mulo Farenkia, Bernard (2015): « „Tu es même comment?- Du reproche à la gestion des faces en français au Cameroun ». *Nodus Sciendi* Vol 14: 1-31. Retrieved from https://www.researchgate.net/publication/293651847_Tu_es_meme_comment-Du_reproche_a_la_gestion_des_faces_en_francais_au_Cameroun
- Mulo Farenkia, Bernard (2011) : « Formes de "mise à distance" de l'altérité ethnique au Cameroun ». *Journal of Pragmatics* 43 (Special Issue 'Postcolonial Pragmatics'): 1484-1497. <http://dx.doi.org/10.1016/j.pragma.2010.08.017>

Riou, Lucie (2013) : *Le désaccord et la critique entre amis : stratégies d'adoucissement dans le discours pré-conflictuel*. Thèse de doctorat, University of Exeter. Retrieved from <https://core.ac.uk/download/pdf/20486322.pdf>

Trosborg, Anna. (1995): *Interlanguage Pragmatics: Requests, Complaints and Apologies*. Berlin New York: Mouton de Gruyter. <https://doi.org/10.1515/9783110885286>

Creative Commons licensing terms

Authors will retain the copyright of their published articles agreeing that a Creative Commons Attribution 4.0 International License (CC BY 4.0) terms will be applied to their work. Under the terms of this license, no permission is required from the author(s) or publisher for members of the community to copy, distribute, transmit or adapt the article content, providing a proper, prominent and unambiguous attribution to the authors in a manner that makes clear that the materials are being reused under permission of a Creative Commons License. Views, opinions and conclusions expressed in this research article are views, opinions and conclusions of the author(s). Open Access Publishing Group and European Journal of Applied Linguistics Studies shall not be responsible or answerable for any loss, damage or liability caused in relation to/arising out of conflict of interests, copyright violations and inappropriate or inaccurate use of any kind content related or integrated on the research work. All the published works are meeting the Open Access Publishing requirements and can be freely accessed, shared, modified, distributed and used in educational, commercial and non-commercial purposes under a [Creative Commons attribution 4.0 International License \(CC BY 4.0\)](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).